

COMMUNE
DE
Wattignies la victoire
1 rue Carnot
59680

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT
D'AVESNES
SUR HELPE

Compte rendu Réunion
Du Conseil Municipal
Du 08/11/2021 à 20h00
Convocation du 28/10/2021

Téléphone : 03.27.67.82.16
e-Mail : mairie@wattignieslavictoire.fr

Présents : Morane BERLEMONT, Jean-Paul BLAMPAIN, Nicolas CACHEUX, Pascal CARLIER, Adrien DERUE, Alain DERUE, Nathalie HANCART, Evelyne LEDIEU, Renée LESPINASSE, Vincent QUEVALLIER, Jérémie TONDEUR

Absent (es) non excusés (es) : -----

Absent (es) excusés (es) : -----

Le conseil municipal à l'unanimité a désigné **Madame Renée Lespinasse comme secrétaire de séance**

Adoption des comptes-rendus du 11/10/2021

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu du Conseil Municipal du 11/10/2021

1. Caution du locataire dans un logement communal

Monsieur le Maire rappelle qu'un propriétaire est autorisé à réclamer une caution qui est une personne physique (particulier) ou morale (organisme) qui s'engage par écrit (acte de cautionnement) à payer au propriétaire, notamment le loyer, les charges et les réparations locatives lorsque le locataire ne le fait pas en contre partie de la signature du contrat de location (bail).

Il existe 2 types de caution :

- La caution simple qui permet au propriétaire de faire appel à la caution uniquement si le locataire n'est pas en mesure de payer ses dettes locatives.
- La caution solidaire qui permet au propriétaire de faire appel directement à la caution dès le 1^{er} impayé, sans même passer par le locataire et donc sans même rechercher si celui-ci pourrait payer. Autrement dit, peu importe si le locataire ne peut ou ne veut pas payer sa dette.

Après en avoir délibéré, à : 11 voix pour, 00 voix contre, 00 abstention, le Conseil Municipal :

DECIDE :

La caution simple et dit que ceci sera indiqué dans l'acte de cautionnement.

2. DEMANDE DE SUBVENTION DETR 2022

Monsieur le Maire expose :

Certains travaux prévus en 2022 par la commission travaux de la commune, peuvent bénéficier de fonds. Le projet qui pourrait être présenté est le suivant :

Remplacement des éclairages existants par des éclairages led des bâtiments communaux et chauffage vétuste de la garderie et de l'Eglise pour un montant de : 18 669 € HT soit 22 402.80 € TTC

Monsieur le Maire indique que cette opération pourrait prétendre au soutien financier :

Catégorie d'opération éligible au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux DETR 2022

Le Conseil municipal,

Vu l'article L 2334-33 du Code Général des collectivités territoriales,

Considérant que ce programme communal rentre dans la catégorie d'investissement pouvant bénéficier de la DETR 2022

Après en avoir délibéré, à : 11 voix pour, 00 voix contre, 00 abstention, le Conseil Municipal :

Décide

Article unique : de solliciter au titre de la DETR 2022 une subvention au taux de 45% pour l'opération suivante :

Remplacement des éclairages existants par des éclairages led des bâtiments communaux et chauffage vétuste de la garderie et de l'Eglise pour un montant de : 18 669 € HT soit 22 402.80 € TTC

3. Prime CIA

Monsieur le Maire rappelle que par délibération N° 2016.09.05_6 du 05 septembre 2016 la commune a mis en place le Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions Sujétions et Expertise Engagement Professionnel (RIFSEEP), qu'il est stipulé d'attribuer individuellement aux agents un coefficient de prime appliqué au montant de base et pouvant varier de 0 à 100%, que ce coefficient sera déterminé à partir des résultats de l'évaluation professionnelle et qu'elle est versée annuellement.

4. Indemnités de fonction des maires / adjoints municipaux

Vu le Code Général des Collectivités territoriales, notamment les articles L2123 – 20 à L2123-24, Considérant que les indemnités de fonction sont destinées à couvrir les frais que les élus exposent dans l'exercice de leur mandat, les membres du conseil municipal décident de ne pas augmenter les indemnités, mais proposent de remettre cette question à une prochaine réunion de conseil municipal. Cette question a été abordée par rapport aux frais de déplacement de plus en plus élevés.

Questions diverses :

Parcelle ZD 0001

Monsieur le Maire rapporte que la parcelle ZD 0001 d'une contenance de 912ca a été intégré aux biens de la commune par publication et enregistrement le 14/06/2021 par le Service de publicité foncière d'Avesnes sur Helpe. Il explique que ce bien est utilisé par un exploitant agricole, M. le Maire propose de conclure un bail de location avec cet exploitant agricole.

M. Nicolas Cacheux étant directement impliqué ne prend pas part au vote.

Le Conseil décide à : 10 voix pour 00 voix contre 00 abstention(s)

D'attribuer pour une durée de neuf années consécutives et entières qui commencera à courir le 1er janvier 2022, la pâture cadastrée section ZD N°0001, d'une contenance de 912 centiares à Monsieur Nicolas CACHEUX domicilié 43, rue du Stordoir à WATTIGNIES LA VICTOIRE.

Le présent bail est consenti et accepté moyennant une location d'un montant de 16.45 € (indice 106.48 en 2021).

Dit que ce loyer sera payable annuellement début décembre et seront réévalués chaque année selon la variation de l'indice de fermage. Les frais de toute nature auxquels donneront les présents baux seront à la charge exclusive du preneur.

Devis Radar Pédagogique

Monsieur le Maire présente les différents devis reçus concernant l'achat d'un radar pédagogique : Après concertation le conseil municipal décide de retenir le devis de **Elan cité** pour l'achat d'un radar pédagogique.....

Devis Dossier Technique Amiante (DTA)

Suite à la visite du Centre de Prévention du CdG 59, et la demande de l'académie de Lille, Monsieur le Maire présente les différents devis reçus concernant le dossier technique d'amiante, un dernier devis doit nous parvenir, le conseil municipal décide de retenir le devis le plus bas pour réaliser le Dossier Technique d'Amiante.

Informations diverses :

M. le Maire a reçu une pétition concernant les déchets verts, il rappelle que cette compétence relève de la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois, et donc celle-ci va leur être transmis.

.....
La commission communale de la salle des fêtes va se réunir afin d'étudier le réaménagement de la cuisine avec l'installation d'un lave-vaisselle, elle se chargera de contacter les professionnels.

.....
M. le Maire a évoqué la visite du centre de prévention du CdG 59 et a présenté leur rapport.....

.....
.....
.....
.....